



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-23978>

Département(s) de publication : **13, 84, 83**

Annonce n° **24-23978**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole aix marseille provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700017

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 84, 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Identifiant interne de la consultation : 724A069

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DIRECTION DE LA COMMUNICATION SERVICE DES MOYENS OPERATIONNELS ET STRATEGIE MEDIAS

Adresse mail du contact : Celine.remy@ampmetropole.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il

n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant sur les deux derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Conformément au I. - de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 21/03/2024 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Prix : 40 % - Valeur technique : 60 % * Sous-critère A : Adéquation des moyens humains : 50 % * Sous-critère B : Pertinence de la méthodologie du projet : 50 % Les notes de chacun des critères (prix, valeur technique) seront, par défaut, établies au centième

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Rédaction de brochures périodiques institutionnelles métropolitaines

Code CPV principal - Descripteur principal : 92400000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la rédaction d'une publication périodique institutionnelle et citoyenne de la Métropole Aix-Marseille-Provence destinée aux habitants de la Métropole. Ses objectifs : - Transcrire la parole officielle des élus - Expliquer l'action métropolitaine - Informer les citoyens sur les projets et les actions du quotidien - Faire connaître les services rendus au public par la collectivité - Renforcer le sentiment d'appartenance à notre territoire

Lieu principal d'exécution du marché : METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : 142820 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Tout renseignement complémentaire sera communiqué par l'acheteur, 6 jours francs au plus tard avant la date limite de remise des offres pour autant que les demandes aient été reçues par l'acheteur 10 jours francs avant cette date. Les demandes de renseignements devront être adressées par la voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation accessible sur Internet à l'adresse suivante : <https://marchespublics.ampmetropole.fr> à la rubrique correspondant à la consultation référencée. Aucune demande par courrier électronique ne sera acceptée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2024